



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
28/05/2020

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 7

Date Affichage
28/05/2020

Nombres de membres Absents : 4
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 8

Séance du 04/06/2020

L'an deux mille vingt et le 4 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B.

Absent ayant donné procuration : Mme PERARNAUD C à Mme POROLI F.

Objet de la Délibération

**VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION MAPA POUR L'ARMOIRE
ELECTRIQUE DE LA CALMAZEILLE**

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du procès-verbal de la commission MAPA, réunie en séance du 4 juin 2020, qui après examen des offres et négociations a retenu la proposition suivante :

L'Entreprise SEMER pour un montant de 106 475€ HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le choix de la commission MAPA, dont le procès-verbal est joint à la présente délibération,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces relatives au marché réfection de la toiture du bâtiment de la Calmazeille pour la commune de Formiguères.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 4 juin 2020.

Le Maire

P. LOOS